

COMPTE RENDU DU CTL DU 21/12/2012

Depuis les accords de Bercy, il est possible pour les OS de procéder à un vote unanime CONTRE les suppressions d'emploi, ce qui oblige l'administration, en théorie, à revoir sa copie.

FO DGFIP 66 tenait absolument à utiliser toute la symbolique de ce droit de vote CONTRE. Paradoxalement, les signataires de ces accords de Bercy, dont nous ne faisons pas parti, ont préféré boycotter.

Faute de quorum, le CTL emploi n'a pas pu se tenir et sera vraisemblablement reconvoqué le 10 janvier prochain.

La délégation FO DGFIP 66, déterminée à exprimer sa farouche opposition aux suppressions d'emplois, a lu sa déclaration liminaire et a exigé qu'elle soit remontée immédiatement à la DG.

Nous joignons cette déclaration à ce compte rendu.

Pour FO DGFIP 66, c'est clair, le combat continuera en 2013.

En attendant, toute la section vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Vos représentants FO DGFIP 66 : Ariel SALA, Frédéric FERRER, France LEROY, Bernard MARTI, Claude MICOLAU, Henri VILARO.